

POMMIERS PROJET ÉOLIEN

« On vous propose d'être les patrons, les boss, c'est vous ! »

La société Vents d'Oc, qui porte le projet éolien à Pommiers, propose la création d'une société d'économie mixte dans laquelle la mairie serait majoritaire à 51 %.

Lundi soir, la société Vents d'Oc organisait sa première réunion publique à Pommiers pour présenter aux 70 personnes présentes le projet d'implantation d'environ six éoliennes dans le secteur situé le long de l'autoroute A89, à la limite des communes d'Amions et Saint-Georges-de-Baroille. Le directeur de la société basée à Montpellier, Jean-Pierre Bahl, a détaillé le projet mais aussi le modèle défendu.

Opération de crowdfunding en septembre

Il a notamment annoncé que l'objectif était la création d'une société d'économie mixte (comme pour le projet lancé par Roannais agglomération à Urbise/Les Noës), dans laquelle la commune serait actionnaire à 51 % et Vents d'Oc à 49 %. Les citoyens qui le souhaiteraient pourraient également rentrer au capital. « On vous propose que vous soyez les patrons », a ainsi lancé M. Bahl ; « on sera en minorité, et les boss, c'est vous ! ». Une façon de tenter de rassurer les nombreux opposants réunis dans la salle, pour certains adhérents à



■ Le directeur général de Vents d'Oc, Jean-Pierre Bahl, a présenté le projet éolien aux habitants. Photo Kévin TRIET

l'association Apprai (Association pour la promotion et la protection du patrimoine rural). Avant d'indiquer qu'un projet éolien citoyen rapporte six fois plus qu'un projet classique, quand on met de côté l'impôt sur les sociétés. Ces 51 % représenteraient environ 400 000 euros que la commune apporterait seulement une fois le projet lancé et validé. Auparavant, les risques sont supportés par la société Vents d'Oc. Et si Pommiers ne peut apporter cette somme, elle pourrait toujours se faire épauler par d'autres collectivités. La société a aussi proposé aux habitants de participer au financement des études sous la

forme de prêts remboursables en deux ou trois ans, avec une rémunération de 4 à 6 %, quasi inédite en ce moment. Une opération de crowdfunding serait lancée en septembre par le biais d'une plateforme type Lendosphere. Cette somme financerait notamment les mesures de vent qui devraient être réalisées par Lidar (par faisceau lumineux) ou Sodar (par ondes). Car plusieurs mâts de mesure implantés dans le Département ont été dégradés. Celui des Noës a par exemple été retrouvé à terre fin 2017. Il a été réinstallé la semaine dernière. Entre-temps, des mesures ont été réalisées par Lidar.

Kévin Triet

POINT PAR POINT

■ Projet de six éoliennes

Le projet porte sur l'implantation de 6 éoliennes dont le mât ferait 120 mètres de haut. Elles culmineraient à 180 mètres de haut avec les pales.

■ 14 000 personnes alimentées en électricité

La puissance globale de 12 à 18 MW, permettant d'alimenter en électricité 14 000 personnes, hors chauffage.

■ Retombées fiscales

Il a été indiqué que les collectivités percevraient 43 000 € de taxes par an.

■ Groupe allemand

Vents d'Oc appartient au groupe allemand MVV énergie qui réalise 4 milliards de chiffre d'affaires et emploie 6 300 personnes.

Simulation de ce que donneraient les éoliennes localement

Lundi, le chargé de projet de Vents d'Oc a projeté plusieurs photos dans lesquelles les éoliennes avaient été intégrées pour permettre de se représenter la place qu'elles pourraient occuper dans le paysage. Un moment très suivi par l'assistance qui a pu constater qu'elles seraient visibles de très loin, y compris depuis Saint-Priest-la-Roche, à 10 km. Il a été rappelé qu'il ne s'agissait que d'hypothèses, mais cela donne néanmoins une idée précise. La suite de la soirée a donné l'occasion aux habitants d'exprimer leurs craintes d'une dépréciation éventuelle de leurs biens immobiliers, du bruit occasionné... D'autres ont aussi apporté leur soutien au projet. La société a rappelé que la réalisation d'un projet éolien était très encadrée, que les éoliennes devaient être implantées à plus de 500 mètres des habitations, et que les nuisances sonores ne devaient pas excéder un certain niveau, sans quoi les éoliennes seraient bridées a posteriori.



■ Les éoliennes vues depuis l'A89. Photo DR

DANCÉ

Les conscrits des classes en 8 préparent leur fête



■ Les classes en 8 feront la fête le 29 septembre. Photo Josiane MURON

Dimanche matin, les conscrits des classes en 8 se sont retrouvés à la buvette pour leur première réunion. La date de la fête des classes a été fixée au samedi 29 septembre. Le choix du traiteur se fera à la prochaine réunion qui aura lieu vendredi 29 juin à 20 heures à la buvette.

SAINT-ROMAIN-D'URFÉ

Un shooting photo organisé au centre équestre de La Licorne



■ Ici en famille... Photo fournie par l'association

Dimanche matin, au centre équestre de La Licorne, un shooting photo a été réalisé en collaboration avec l'association locale Sarman photo. Cette dernière est venue toute la matinée immortaliser la vingtaine de cavaliers et propriétaires de chevaux qui souhaitaient se faire photographier. Les photos ont été très variées, chevaux montés, à pied, en famille, chacun choisissant selon ses envies.

CONTACT La Licorne d'Urfé :
Tél. 04.77.62.00.24.

SAINT-GERMAIN-LAVAL

Les habitants de Baffy en fête



■ Un repas pris à la ferme d'Agnès et Gaby Roche. Photo Gersande GAUDARD

Ce week-end, le quartier de Baffy était en fête. Tous les voisins se sont retrouvés pour leur édition annuelle du repas de quartier. Il était organisé dans la belle ferme rénovée d'Agnès et Gaby Roche, qui ont ainsi accueilli les vingt-deux habitants de ce hameau. La bonne humeur et le beau temps étaient au rendez-vous, ce qui a permis de profiter pleinement de la journée.